

SDC PETITE-ITALIE - MARCHÉ JEAN-TALON-MONTRÉAL

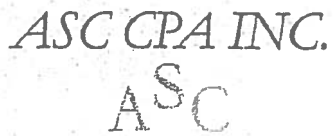
ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2019

SDC PETITE-ITALIE - MARCHÉ JEAN-TALON-MONTRÉAL
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2019

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14



Services de comptabilité,
certification et fiscalité

Ahmad Samman CPA, CA
1980 Michelin, 2^{ème} étage
Laval (Québec)
H7L 5C2

Téléphone (514) 903-5755
Ligne directe (514) 804-7545
Télécopieur (514) 842-1913
Courriel: as.cpa@videotron.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
SDC PETITE-ITALIE - MARCHÉ JEAN-TALON-MONTRÉAL

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme SDC PETITE-ITALIE - MARCHÉ JEAN-TALON-MONTRÉAL (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASC CPA inc.¹

Montréal
Le 12 mai 2020

¹ Par CPA, permis de CPA n°

SDC PETITE-ITALIE - MARCHÉ JEAN-TALON-MONTRÉAL

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Page 5

	2019	2018
Produits		
Cotisation des membres	150 531 \$	139 801 \$
Subventions de la Ville de Montréal - Amélioration des affaires	70 000	59 991
Subventions de la Ville de Montréal - Arrondissement	50 000	50 000
Subvention exceptionnelle ARPP-Développement Quartier	22 500	40 627
Subventions de la ville de Montréal - Événements	3 000	3 000
Revenus de commandites - Événements	5 000	12 700
Revenus projet wifi	4 755	-
Revenus du guide touristique	3 635	7 190
Projet Sac Benvenuti	-	20
	<u>309 421</u>	<u>313 329</u>
Charges		
Événements (note 6)	106 915	143 002
Développement, marketing et communication (note 8)	42 565	24 895
Salaires et charges sociales nets d'une subvention salariale de 9 790\$ (notes 7 et 8)	89 109	74 207
Honoraires professionnels	10 341	8 120
Loyer (note 7)	7 368	7 531
Frais de bureau	6 670	5 880
Publicité et promotion	-	379
Télécommunications	3 867	5 183
Cotisations, taxes et permis	2 356	1 846
Intérêts et frais de banque	472	1 630
Assurances	-	262
Frais de déplacements et de représentation	1 284	858
Frais du guide touristique	2 905	4 000
Dons (Projet Sac Benevenuti)	-	100
Dépréciation des comptes clients	13 815	6 898
	<u>287 667</u>	<u>284 791</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>21 754</u> \$	<u>28 538</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SDC PETITE-ITALIE - MARCHÉ JEAN-TALON-MONTRÉAL

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Page 6

	2019	2018
Solde au début	(9 171) \$	(37 709) \$
Excédent des produits sur les charges	<u>21 754</u>	<u>28 538</u>
Solde à la fin	<u><u>12 583</u></u> \$	<u><u>(9 171)</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SDC PETITE-ITALIE - MARCHÉ JEAN-TALON-MONTRÉAL

SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2019

Page 7

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	57 938 \$	- \$
Débiteurs (note 3)	13 224	23 118
Frais payés d'avance	<u>360</u>	<u>1 940</u>
	<u>71 522 \$</u>	<u>25 058 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Découvert bancaire (note 5)	- \$	16 642 \$
Créditeurs (note 4)	<u>58 939</u>	<u>17 587</u>
	58 939	34 229
Actif nets	<u>12 583</u>	<u>(9 171)</u>
	<u>71 522 \$</u>	<u>25 058 \$</u>

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SDC PETITE-ITALIE - MARCHÉ JEAN-TALON-MONTRÉAL**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Page 8

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	21 754 \$	28 538 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	9 894	8 100
Frais payés d'avance	1 580	1 185
Créditeurs	41 352	(32 947)
Apports reportés	<u>-</u>	<u>(9 627)</u>
	74 580	(4 751)
Activité de financement		
Variation de la dette bancaire	<u>(16 642)</u>	<u>4 751</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>57 938</u>	<u>-</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>57 938 \$</u>	<u>- \$</u>
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	<u>57 938 \$</u>	<u>- \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et objectifs de l'organisme

L'organisme a été constitué le 23 novembre 2009 en vertu de la Loi sur les cités et villes du Québec. Son objectif est de promouvoir et encourager le développement du commerce et des affaires dans le quartier de la petite Italie et du Marché Jean-Talon. L'organisme est exempt de l'impôt sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Ainsi, les cotisations des membres sont constatées à titre de produits sur une base annuelle.

Apports reçus en biens et services

De nombreux bénévoles aident l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous formes de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers. Les membres du conseil d'administration de l'organisme agissent bénévolement et ne sont pas rémunérés pour les responsabilités qu'ils et elles assument. Leurs heures de bénévolat sont d'environ 200 heures par année et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers.

Revenus de commandites et du guide touristique

Les revenus de commandites d'événement et de guide touristique sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les services sont considérés rendus pour un événement lorsque l'événement en question a eu lieu et pour le guide touristique lorsqu'il est imprimé et une première distribution est effectuée.

Instruments financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)**Instruments financiers (suite)****Évaluation**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du découvert bancaire et des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. Débiteurs

	2019	2018
Cotisations à recevoir	9 108 \$	15 079 \$
Commandites à recevoir - Événements	<u>26 396</u>	<u>22 344</u>
	<u>35 504</u>	<u>37 423</u>
Provision pour dépréciation	<u>(24 318)</u>	<u>(16 000)</u>
	<u>(24 318)</u>	<u>(16 000)</u>
Taxes de vente à recevoir	<u>2 038</u>	<u>1 695</u>
	<u><u>13 224</u></u> \$	<u><u>23 118</u></u> \$

SDC PETITE-ITALIE - MARCHÉ JEAN-TALON-MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

Page 11

4. Crédateurs

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	50 227 \$	13 768 \$
Salaires à payer	3 057	1 630
Sommes dues à l'État	<u>5 655</u>	<u>2 189</u>
	<u>58 939 \$</u>	<u>17 587 \$</u>

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 30 000 \$ (30 000 \$ en 2018) portant intérêt variable au taux de 8,5 %, renouvelable annuellement.

6. Événements

	2019	2018
Formula 1 ^(a)	66 852 \$	53 422 \$
Lumières de Noël/ Activité de Noël	8 796	63 348
Semaine Italienne	8 000	6 030
Cinéma plein air	5 185	3 360
Fiat Breakout	2 500	2 500
Piano de ville	3 000	3 022
Carnaval	5 000	3 000
Coupe du monde	-	6 820
Circuit Vivere	-	765
Fête des voisins	22	735
Acces gratuit wifi MJT	<u>7 560</u>	<u>-</u>
	<u>106 915 \$</u>	<u>143 002 \$</u>

(a) Un montant total de 35 000 \$ pour la Formule 1 se compose de 20 000 \$ de la subvention pour l'amélioration des affaires (Voir Note 8) et un autre de 15 000 \$ de la subvention exceptionnelle de l'arrondissement (voir note 9)

(b) Un montant de 5 000 \$ pour le Carnaval de la petite Italie provient de la subvention exceptionnelle de l'arrondissement (voir note 9)

(c) Un montant de 2 500 \$ pour le Fiat Breakout provient de la subvention exceptionnelle de l'arrondissement (voir note 9)

SDC PETITE-ITALIE - MARCHÉ JEAN-TALON-MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

Page 12

7. Subvention de la ville de Montréal- Arrondissement

	2019	2018
Produits		
Contribution de la ville de Montréal en soutien des salaires, charges sociales et du loyer	<u>50 000</u> \$	<u>50 000</u> \$
Charges		
Salaires et charges sociales	76 109	74 207
Loyer	<u>7 368</u>	<u>7 531</u>
	<u>83 477</u>	<u>81 738</u>
	<u>(33 477)</u> \$	<u>(31 738)</u> \$

8. Subvention de la ville de Montréal - Amélioration des affaires

2019

Apports affectés, reçus, encaissés

Soutien financier amélioration des affaires	70 000 \$
SDC	<u>5 565</u>
	<u>75 565</u>

Dépenses encourues- Charges : Poste à l'état des résultats / Description

I-Responsable des communication	13 000
I-Matériel promotionnel	1 841
I-Matériel communicationnel	3 721
I-Plan marketing - Rebranding - Phase I	3 000
I-Plan de communication	1 500
II-Amélioration de communication et marquage physique - Oriflammes	3 281
II-Amélioration de communication et marquage physique - Agent numérique	18 322
III-Repositionnement Grand Prix Petite-Italie/ Formula 1	20 000
IV-Licence MJT	5 400
I-Dépenses budgétés en 2019 plan marketing (a)	2 000
I-Dépense budgétés en 2019 Plan de communication (a)	<u>3 500</u>
Apports constatés et dépenses encourus	<u>75 565</u> \$

(a) Ces dépenses furent engagées avant le 31-12-2019 mais n'ont été payées qu'en 2020.

9. Subvention Exceptionnelle Arondissement- RPP

	2019	2018
Subvention reporté de 2017	- \$	9 627 \$
Subvention 2018	-	31 000
Subvention 2019	22 500	-
Lumières de Noël	-	(31 000)
Branding vitrines et marquages au sol	-	(9 627)
Carnaval de la petite Italie	(5 000)	-
Grand prix petite italie - Bonification des animations	(15 000)	-
Fiat breakout	<u>(2 500)</u>	<u>-</u>
Montant reporté	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

10. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'organisme a payé un loyer de 6 900 \$ (6 900 \$ en 2018) à un membre du conseil d'administration de l'organisme.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie payée et convenue entre les parties et déterminée selon le prix en vigueur de ces services sur le marché locatif du quartier pour le bail.

11. Instruments financiers**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

11. Instruments financiers (suite)

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

12. Chiffres de l'exercice précédent

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.